



HSBC BLOOMBERG GLOBAL SUSTAINABLE AGGREGATE 1-3 YEAR BOND UCITS ETF

Le compartiment favorisera les caractéristiques environnementales et sociales suivantes :

En répliquant le rendement de l'indice Bloomberg MSCI Global Aggregate 1-3 SRI Carbon ESG-Weighted Index (l'« Indice »), le Fonds favorise les caractéristiques environnementales et/ou sociales suivantes :

- une réduction des émissions de carbone par rapport à l'indice Bloomberg Global Aggregate 1-3 Year Index (l'« Indice parent ») ; et
- une amélioration de la notation MSCI ESG par rapport à celle de l'Indice parent.

Le Fonds vise à promouvoir ces caractéristiques en répliquant le rendement de l'Indice qui élimine les sociétés basées sur des critères d'exclusion de la durabilité et du Pacte mondial des Nations unies et pondère les sociétés afin de réduire l'exposition aux sociétés ayant des émissions de carbone et des réserves de combustibles fossiles plus élevées et d'améliorer l'exposition aux sociétés ayant des notations ESG favorables.

L'Indice a été désigné comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds.

L'Indice y parvient de la manière suivante :

1. L'Indice exclut d'abord les titres de sociétés exposées (comme défini par le Fournisseur de l'Indice dans la méthodologie de l'Indice) à l'une des caractéristiques suivantes (chaque caractéristique appliquera des seuils, tels que définis par le Fournisseur de l'Indice et énoncés dans la méthodologie de l'Indice, pouvant être modifiés en tant que de besoin).
2. Le poids de chaque émetteur composant l'Indice est ajusté par un multiplicateur fixe, tel que défini dans la méthodologie de l'Indice, qui est déterminé par sa notation MSCI ESG.

Le Fournisseur de l'Indice n'effectue pas d'analyse de préjudice significatif dans le cadre de la construction de l'Indice.

Stratégie d'investissement et Proportion des investissements :

Le Fonds est géré passivement et vise à répliquer le rendement total net de l'Indice. Le Fonds aura recours à des techniques d'optimisation qui prennent en compte l'écart de suivi et les frais de transaction lors de la constitution d'un portefeuille.

Pour atteindre son objectif d'investissement, le Fonds aura recours à des techniques d'optimisation qui prennent en compte l'écart de suivi et les frais de transaction lors de la constitution d'un portefeuille. Par conséquent, le Fonds ne peut détenir chacun des constituants de l'Indice sous-jacent ni détenir des constituants de l'Indice proches de leurs pondérations indicielles. En outre, le Fonds peut détenir des titres qui ne sont pas des constituants de l'Indice, mais qui devraient fournir des caractéristiques de performance et de risque similaires à certains constituants de l'Indice. Les liquidités et autres instruments peuvent être utilisés à des fins de liquidité, de couverture et de gestion efficace du portefeuille.

Le Fonds favorise les caractéristiques environnementales et sociales et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il aura une proportion minimale de 0 % d'investissements durables.

Méthodes :

L'équipe chargée des données ESG de HSBC Asset Management exploite ses données exclusives pour produire des rapports ESG internes afin de s'assurer que les objectifs durables, ainsi que les indicateurs utilisés pour les mesurer, tels qu'ils sont intégrés dans la méthodologie du produit, sont atteints. À partir de ces données, HSBC Asset Management effectue des contrôles réguliers avec le partenaire de l'indice concerné afin de s'assurer de l'exactitude des données fournies.

La bonne gouvernance d'entreprise est depuis longtemps intégrée dans la recherche fondamentale sur les entreprises de HSBC Asset Management. L'équipe de gestion de HSBC Asset Management rencontre régulièrement les entreprises afin d'améliorer notre compréhension de leur activité et stratégie, de signaler le soutien ou les préoccupations du Gestionnaire Financier concernant les mesures de gestion et de promouvoir les meilleures pratiques. Selon HSBC Asset Management, une bonne gouvernance d'entreprise permet de s'assurer que les sociétés sont gérées dans le respect des intérêts à long terme de leurs investisseurs.

Pour l'intégralité de notre politique de gestion, veuillez consulter www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies.

Des informations complémentaires sont disponibles sur demande.